

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2022**

**N° 2022-21**

**Finances – Budget Annexe Atelier Relais – Affectation  
du résultat 2021- Approbation et autorisation de signer**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 29 Mars 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle François VILLON, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

**Présents :**

Frédéric CUILLERIER, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Isabelle BRIARD, Sylvie CLERC, Éric DODET, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Bruno GUITTARD, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Carl LEQUERTIER, Florence MARQUES DA SILVA, Jean-Marc MASSE, Marie-Françoise QUERE, Dominique RENAULT.

En exercice : 21

Présents : 16

Votants : 20

**Excusés :**

Christine ADRIAN, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Joël GIRARD, Charline MARTINEAU.

**Pouvoirs :**

Jean-Luc FOURNIER à Dominique RENAULT.

Joël GIRARD à Valérie LABOUACHRA.

Sébastien GALERON à Frédéric CUILLERIER.

Charline MARTINEAU à Bruno GUITTARD.

**Secrétaires auxiliaires :** Adeline BOIZARD.

Rapporteur Serge **LEBRUN**

Monsieur l'Adjoint aux finances expose aux membres du Conseil municipal que les résultats cumulés au 31 décembre 2021 sont les suivants :

|                       |               |
|-----------------------|---------------|
| <b>INVESTISSEMENT</b> | - 28 124,66 € |
| <b>FONCTIONNEMENT</b> | + 13 256,84 € |

En raison du caractère déficitaire du résultat de clôture 2021 de la section d'investissement du budget annexe des Ateliers Relais, il convient de reporter le résultat excédentaire de clôture de la section de fonctionnement en « excédent de fonctionnement capitalisé » (compte 1068).

Dans ces conditions, il est proposé aux membres du Conseil municipal de bien vouloir accepter les reports susmentionnés dans le budget 2022 de l'Atelier Relais.

### **ADOPTÉ À L'UNANIMITE**

*Pour extrait certifié conforme  
A Saint-Ay, le 22 avril 2022*

Le Maire,  
  
**Frédéric CULLERIER**

Certifié exécutoire  
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le  
Et de l'affichage le  
Pour le Maire,  
La Directrice Générale Adjointe,

Adeline BOIZARD.